

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 50

Artikel: Lo dragon et son frère
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été assez aiguillonnés, en vue du bien présent et à venir de la commune, le syndic jugea le moment venu de faire rouvrir les volets.

O réveil plein d'horreur! aspect épouvantable! Les visages de messieurs les municipaux n'avaient plus de formes. Les lèvres du syndic étaient devenues monstrueuses. Les joues du vice-président s'étaient bouffies. Le nez du boursier s'était épaissi dans des proportions telles que tout coup d'œil intelligent dans sa caisse eût été impossible. Les paupières du secrétaire s'étaient gonflées au point de compromettre totalement la beauté de son écriture. Les mains de tous étaient devenues énormes. Ce fut navrant et douloureux... Mais l'esprit avait agi; la vaccination spirituelle du corps municipal était faite.

Aussi, lorsqu'on eut constaté les premiers résultats, le syndic et ses collègues estimèrent-ils sage de détalier rapidement, en rêvant aux réformes futures et à toutes les exigences de leurs administrés.

Dès lors, l'administration communale, pareillement piquée au vif, marcha-t-elle mieux? La légende ne le dit pas. En revanche, ce qu'elle assure, c'est que l'huissier, qui avait reçu deux piqûres de plus que les autres et qui montra, ce jour-là, le plus d'esprit, fut nommé syndic, pour la plus grande joie de tous les administrés de la commune de Z.

L'astrologue de Combremont.

Nous avons témoigné le désir de savoir si le personnage désigné sous ce nom avait réellement existé; car, lorsqu'on veut railler les soi-disant savants qui prétendent nous prédire l'avenir par l'examen des astres, comme le fameux Mathieu de la Drôme, on dit: « Ce sont là des prédictions de l'astrologue de Combremont. »

Voici les renseignements que nous recevons à ce sujet et qui nous paraissent puisés à bonne source:

« Le premier de la famille Aigroz, à Combremont-le-Petit, qui a eu le privilège de LL. EE. de Berne pour éditer des Almanachs, est Jean Aigroz, en 1697. Il avait déjà fait précédemment des almanachs pour une veuve Michel, de Bâle. En 1718, son fils, David Aigroz, obtint le même privilège, à condition que les armes des états de la République de Berne y fussent imprimées.

En 1752, le droit que David Aigroz avait obtenu de Berne fut continué à son fils, Daniel-Siméon, qui en jouit jusqu'en 1764. A cette date, son frère Louis reprit ses droits, car on le crut mort en Piémont, où il avait pris du service militaire.

Louis Aigroz fut donc le seul éditeur de l'Almanach de Berne et Vevey pendant environ quarante ans. Après sa mort, les privilèges étant abolis, son neveu, Jean-Guillaume Aigroz, continua néanmoins de faire des manuscrits pour le même almanach, qui, depuis nombre d'années, était imprimé à Vevey par MM. Lœrtscher. Il composait en outre un petit almanach dit *Almanach de Lausanne*, imprimé par M. Blanchard. Pendant plusieurs années, il envoya aussi des manuscrits à Montbéliard et à Gutzwiller

(Alsace ou Grand-duché de Bade). Le dernier almanach qu'il a composé est celui de 1838. »

Nous lisons dans les *Feuilles d'Hygiène*, de Neuchâtel:

Une société s'est fondée en Allemagne, il y a quelques années, dans le but de réformer la manière de saluer. Cette société a reçu dernièrement de nombreuses adhésions, en particulier de notre pays, où une section est en voie de s'organiser. Les adhérents ont eu ces derniers temps une réunion dans laquelle il a été donné connaissance de l'opinion que Petit-Senn a émise sur cette question. Comme cette société poursuit non-seulement un but économique, mais surtout un but hygiénique, nous reproduisons volontiers, à la demande du Comité provisoire, la page spirituelle du poète genevois:

« Il faut convenir, dit Petit-Senn, que l'usage fut bien injuste envers le sexe masculin en établissant parmi nous l'obligation du salut; il voulut qu'une légère inclination suffit aux dames en pareil cas, tandis qu'il enjoignit aux hommes de se découvrir entièrement la tête et d'ôter une partie de leur vêtement, qui par cela même ne put être fixée solidement. Que d'inconvénients n'est-il pas résulté de ce mode de vivre! Voyez plutôt les jours de gros vent: combien de chapeaux volent dans la rue et s'éloignent en pirouettant du chef qu'ils abritaient! que de gens qui galopent après la casquette infidèle qui s'est abandonnée au souffle de l'aiglon! Quelles tournures grotesques n'ont pas ces individus, alors que le crâne découvert, les cheveux en désordre, la figure angoissée, ils croient mettre la main sur la coiffure qu'un tourbillon vient soustraire à leurs désirs, et rouler devant eux dans la voie publique! heureuse encore quand, portée dans une mare ou le lac voisin, elle ne fait pas voile pour la rive opposée! »

Lo dragon et son frère.

Dein totès lè condechous sè pào trovà dâi dzeins que sè conduisont mau, mémo dein la cavaléri. Portant n'est ni d'on bregand et ni d'on lârro que vo vu parlâ, mâ tot bounameint d'on gaillâ qu'avâi prâi 'na trâo forta rachon dè novi. Ora, est-te sè mau conduire que dè trâo tserdzi? Po lè fennès et po clliâo dè la tempérance, oi! mâ po lè diés compagnons et po lè militéro, lo derrâi dzo d'on camp, na! kâ cein n'est qu'on tot petit pétsi.

Dein lo teimps iô on desâi « dragons » âi chasseu à tsévau, que cein n'est pas bin vilhiô, on lulu, que revegnâi dào camp dè Bire, avâi tant fraternisâ avoué sè collègues, que l'avâi z'u dào bounheu d'avâi 'na monture po retornâ à l'hôto, iô l'arrevâ dè né, et iô après avâi einfatâ sa cavala à l'étrablio, s'allâ cutsi sein sè déveti et avoué sè bottès, decouté son frère que ronelliâvè dza dein lo lhi et que ne sè reveillâ pas. Tandî la né, ne sè pas se lo dragon revâvè que l'étâi à tsévau et que devevâi fêrè alligni lâ Bronna; mâ tantiâ que dzevatâ tant dâi tsambès que ribliâvè avoué sè z'éperons lè mollets dè son

frère que sè reveillâ à maiti, kâ vo peinsâ bin que cein lâi fasâi mau et que cein l'écortsivè.

— Dis don, tè, se fe âo dragon, te dévetrà bin tè copâ lè z'ongllio, kâ cein m'eimbété d'êtrè dinsè gatlhî tota la né.

On remachémeint.

On citoyen qu'étâi z'u pè Lozena, avâi tant reincontrâ d'amis et de cognessancès, que l'avâi on part dè verro dè trào po sè reintornâ. Quand fut dévânt la pinta à Gibon, ye ve que sè guibaulès refusâvont lo serviço po décheindrè à la gâra, et sein demandâ permechon. sè va einfatâ dein l'onibu qu'étâi dévânt tsi Gibon. Ma fâi, coumeint n'javâi què dè dzeins dè sorta dein cé onibu, lo someillier vollie fèrè décheindrè lo gaillâ. Pè bounheu que sè trovâ quie on brâvo vilhio ministrè, respettâ dè tsacon, qu'ein eut pedi et que dit âo someillier dè lo pi laissi, que repôndâi dè tot.

L'est bon. Partout po la gâra, et tot sè passâ bin. Noutron gaillâ, appoyi dein on càrro dè la voiture, ne pipâ pas lo mot, et quand furont dévânt la gâra et que saillèssiront dè l'onibu, ye fe âo ministrè ein lâi totseint la man : Eh bin, respet por vo, monsu ! âo mein vo sèdè cein que c'est què d'avâi bu on coup !

L'exploit de frère Polycrate.

V

Quelques minutes plus tard, la cloche de la chapelle qui avait tinté si joyeusement à l'arrivée de Monseigneur l'évêque de Lausanne, jetait dans les airs des sons lugubres et saccadés; auxquels accouraient de tous côtés des moines et des moineillons relevant bravement jusqu'aux genoux leur longue robe de drap, pour ne pas culbuter en chemin.

« Qu'y a-t-il ? demandaient ceux qui arrivaient hors de souffle... Miséricorde! leur répondait-on, les Bernois approchent et se préparent à nous attaquer. »

— Je vous laisse à penser l'impression que faisait cette nouvelle sur ces religieux, la plupart gros à pouvoir à peine se tourner, et tous sans la moindre notion du maniement des armes... Ils ouvraient des yeux comme le poing et restaient ahuris. Les plus vieux prenaient leur chapelet de noyeaux d'olives, et assis sur le banc qui court le long de la maison, ils marmottaient des prières; les jeunes s'agitaient, conseillaient, voulaient commander. La confusion était extrême. Heureusement que l'évêque Julien, homme d'initiative, au caractère fortement trempé, ne tarda pas à se montrer sur l'escalier extérieur qui conduit au pressoir... Il dominait la foule des moines rassemblée sur la petite place: sa vue seule suffit pour imposer silence. Drapé héroïquement dans son manteau violet, la flamme dans le regard, il prononça d'une voix retentissante le discours suivant, relaté au long dans la chronique du Dézaley :

« Soldats du Christ, la croix sied sans doute mieux à nos mains que la lance ou l'épée; cependant, n'oublions pas que si le Dieu que nous servons est le Dieu d'amour et de charité, il est aussi le Dieu des armées. Il a présidé aux victoires d'Israël, et c'est en chantant ses cantiques que nos ancêtres ont expulsé les infidèles des Saints-Lieux. O ! mes chers frères, le Ciel me garde de chasser de vos âmes l'esprit de paix pour y souffler l'esprit de guerre!... Mais vous savez quel terrible danger nous menace. Je ne vous demande donc, mes frères, que d'unir vos efforts pour l'écarter... Ah ! Seigneur, quels

sont-ils, ces ennemis qui s'avancent sur nous ? Des hordes de montagnards sauvages que l'amour de la rapine, la soif du carnage poussent dans nos riches vallées, comme la faim pousse les loups hors des forêts. C'est l'enfer qui les vomit pour éprouver la vertu des bons. Avec l'aide de Dieu, nous saurons les repousser... Mes chers frères, le banderet de Cully nous a dépêché un messager qui annonce l'arrivée d'un convoi d'armes, accompagné d'un vétéran des guerres du duc de Savoie. M'est avis que nous devons nommer ce soldat vieilli sous le harnais, commandant en chef de la place. Nul mieux que lui ne saura utiliser les forces que je vois groupées devant moi... Obéissez à ses ordres; unissez à la discipline du moine la discipline du soldat; plutôt que de reculer ou de vous rendre, mourez héros et martyrs sur la brèche ! — Je vais vous donner ma bénédiction. »

Les abbés, les pères, les frères, tous s'agenouillèrent dévotement... L'évêque dit alors d'une voix solennelle, en levant sa main droite aux doigts chargés d'anneaux précieux :

« Seigneur Jésus, vous qui avez arrêté le soleil sur les campagnes de la Judée, remplissez d'un saint courage le cœur de vos enfants ! Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je vous bénis. Amen. »

En ce moment on entendit un sourd roulement de roues. Un des moines courut dans la direction d'où partait le bruit et revint en criant : « Les armes ! les armes ! »

Un char attelé de quatre chevaux et chargé de gerbes de paille qui cachaient mal des fers de lance et des pointes de hallebarde, déboucha en effet quelques minutes après sur l'étroite place où étaient encore rassemblés l'évêque et sa troupe sacrée. Dressé sur ses étriers, casque en tête et épée en main, le capitaine Thébaut de Longepierre dirigeait le mystérieux convoi... C'était un véritable colosse que ce vieux guerrier aux sourcils grisonnants et hérissés comme des broussailles, aux yeux remplis d'éclairs, à la bouche dont les lèvres minces dénotaient un caractère mâle et résolu. Le capitaine Thébaut était malheureusement défiguré par un nez aplati comme une galette. Un coup de massue avait un jour brisé la visière de son casque et donné à sa membrane nasale cette forme peu gracieuse.

— Halte ! cria-t-il au conducteur du convoi, comme s'il se fût adressé à un escadron de cavaliers.

Et, piquant des deux, il fit caracoler son cheval, après quoi il s'approcha de l'évêque et des abbés groupés sur le seuil de la maison.

— Messeigneurs, dit-il en essayant une légère révérence, je ne vous conduis pas de soldats, mais les instruments pour en faire.

L'évêque Julien et les trois abbés remercièrent le vieux capitaine et le prièrent d'accepter le commandement général de la petite troupe du Dézaley. Thébaut répondit qu'il était flatté de cet honneur; puis, sans perdre une seconde, il ordonna la distribution des armes.

Ah ! messieurs, que j'aurais voulu assister à ce spectacle ! Vous représentez-vous ces gros Pères, aux mains potelées et délicates, soulevant une lourde flamberge ou une longue hallebarde ? Je vois d'ici leurs grimaces; j'entends leurs murmures et leurs gémissements. La cuirasse est sanglée avec effort autour de leur taille épaisse, le poids du casque rentre leur tête dans leurs épaules; le capitaine Thébaut les regarde d'un air gouailleur et fonce de temps à autre ses sourcils incultes pour ne pas éclater de rire; c'est une véritable mascarade.

(A suivre.)

L. MONNET.